

Monsieur le Directeur académique,
Mesdames, Messieurs les membres du CTSD



Nous aborderons dans cette déclaration liminaire le contexte sanitaire, les points de vigilance dans la construction de la carte scolaire et les moyens alloués à notre département.

La situation très difficile de ce mois de janvier et la mobilisation record des personnels dans les écoles, les établissements scolaires et les services le 13 janvier, ont montré que le mécontentement des personnels de l'éducation nationale est grand. Il est désormais temps de décliner concrètement les décisions annoncées récemment par le gouvernement sur la gestion du covid en s'adaptant au contexte local afin qu'elles ne restent pas de vaines paroles. Les renforts de personnels annoncés tardent à se mettre en place et les approvisionnements en matériels de protection (masques chirurgicaux, masques FFP2 et capteurs de CO2) ne sont pas effectifs totalement. Qu'en est-il des recrutements sur les listes complémentaires pour le Gard, et des recrutements de contractuels ? Où en sont les livraisons de masques et l'installation de capteurs de CO2 ? Les plans com et les changements de protocole de dernières minutes qui mettent les agents en difficultés sur le terrain doivent être définitivement proscrits.

La crise sanitaire que nous vivons depuis bientôt deux ans n'a pas créé ce phénomène mais l'a confirmé et amplifié. En temps « ordinaires », notre système éducatif public fonctionne déjà à flux tendu, avec des moyens en enseignement, en administration, en personnels ingénieurs et techniciens, en personnels de santé, de service social, d'éducation, d'inspection, de direction, psychologues, AESH, en-dessous des besoins. Un corps professionnel est même en train de disparaître, c'est celui des médecins de l'Éducation nationale. Alors, quand il faut faire face à une crise, le système ne tient plus, ou à peine, et grâce au surinvestissement des personnels.

Mme La Rectrice affiche ses priorités pour la rentrée 2022 afin d'assurer l'équité de tous les élèves au sein de l'académie de Montpellier :

- Le renforcement de l'éducation prioritaire et la poursuite des dédoublements en GS
- Le plafonnement à 24 pour les classes en dehors de l'éducation prioritaire
- La priorité donnée à l'école inclusive avec l'implantation de 11 postes dans l'académie
- L'augmentation des décharges de direction
- L'amélioration des capacités de remplacement

Toutefois ces mesures, qui sont nécessaires, ne doivent pas aller à l'encontre des réalités du terrain et servir de façade publicitaire ou d'écran de fumée et masquer le manque de moyens attribués à notre département.

Avec 7 postes supplémentaires, la dotation du Gard n'est pas à la hauteur des enjeux éducatifs sur notre territoire, même dans un contexte de baisse d'effectifs. Cela ne permet pas l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement au-delà des dédoublements et limitation d'effectifs.

Concernant l'Education prioritaire et les dédoublements, Il ne faudrait pas que cet affichage sacrifie pour autant les CE2, CM1 et CM2 qui se retrouvent basculés dans des classes chargées à 25 alors qu'ils sortent fragilisés de la période précédente et manquent de repères. Le passage des classes de 12 à 14 élèves en GS/CP/CE1 à des classes à 25 en CE2 et en cycle 3 est une problématique dont il faut se saisir dès maintenant, a fortiori dans la crise inédite que nous traversons.

Le SE-UNSA a obtenu à la rentrée 2019 que les élèves accompagnés dans le cadre des dispositifs ULIS soient comptabilisés dans les effectifs scolarisés pour le calcul de la moyenne par classe de chaque école. Cependant, nous demandons que ce soit bien le cas pour toutes les écoles : les effectifs et moyennes des documents de travail doivent prendre en compte les élèves d'ULIS.

L'UNSA Éducation demande une attention particulière pour les écoles en zone rurale ainsi que pour les écoles non classées en Éducation prioritaire, mais avec un public ayant les mêmes difficultés.

Les effets de seuil, notamment pour les classes limitées à 24 élèves (GS, CP et CE1) sont également à observer. Les conditions d'apprentissage et d'enseignement complexes de ces derniers mois n'ont pas été sans conséquence. Il faut les prendre en compte à leur juste mesure.

D'autre part, nous constatons toujours le manque de mesures suffisantes autour des Réseaux d'aide. Au-delà des ouvertures d'ULIS, nécessaires, les RASED devraient être réabondés, alors que la période complexe que nous vivons apporte encore plus de charge de travail et d'importance à ces personnels. Il en va pourtant de la réussite des élèves, de la lutte contre les inégalités et des conditions de travail des équipes pédagogiques.

Nous rappelons qu'à la rentrée 2022, le régime des décharges de direction doit être à nouveau amélioré. Tous les moyens nécessaires doivent donc être consacrés aux augmentations des régimes de décharges actuels (pour les écoles de 6 et 7 classes et pour les écoles de 12 et 13 classes).

Il est à noter par contre que le dispositif d'accueil des TPS semble oublié. Or sa mise en place est très inégale sur le département et très loin des ambitions réelles, créant un effet d'affichage à certains endroits mais une déception des familles partout ailleurs.

Enfin, le manque de remplaçants, déjà déploré les années précédentes, est aujourd'hui d'autant plus évident avec la crise sanitaire. Comment peut-on annoncer qu'il n'y a plus de possibilités de remplacement jusqu'aux vacances de février ? Il est urgent de créer des postes supplémentaires et de revoir le système mis en place depuis 2019 dont les effets pervers semblent vous échapper à chaque fois que l'on aborde le sujet.

Parlons maintenant du projet de carte scolaire pour la rentrée 2022.

Comment peut-on envisager des fermetures, au vu de la situation exceptionnelle et inédite qui n'est toujours pas terminée de ces deux dernières années, dans des écoles REP ou REP+, avec des classes chargées au maximum des seuils, alors que les écarts d'apprentissage n'ont jamais été aussi flagrants, alors que l'on sait que la continuité pédagogique n'a pas été effective, alors que l'on constate un fort taux d'absentéisme accentué par la covid ?

Comment peut-on placer des écoles en situation maximum d'accueil, leur interdisant toute souplesse, pour leurs élèves mais aussi pour accueillir des élèves en situation de handicap ou de nouveaux arrivants ?

Le déclin démographique est une occasion à saisir pour faire face aux enjeux de notre Ecole, c'est le moment de donner un nouveau souffle aux écoles et aux personnels. Le département du Gard est confronté à des inégalités sociales très marquées et doit bénéficier d'une attention particulière pour donner à tous les

élèves les conditions d'apprentissage nécessaires à leur réussite, loin des préoccupations mathématiques pour faire des économies.

Depuis le début de la pandémie, les professionnels de l'éducation ont fait preuve d'une implication sans faille pour s'adapter, se réinventer et absorber la pression et la charge de travail, afin de permettre aux écoles et établissements de rester ouverts pour un maximum d'élèves. Les personnels attendent depuis trop longtemps des signes forts.

Les trop faibles moyens alloués à notre département ne permettront pas ces signes forts.

Je vous remercie pour votre attention